

**OBJET**

**Finances locales 7.1 décisions  
budgétaires**

Classe de découverte 2025  
Fixation des tarifs aux familles  
pour le séjour de l'école Jules  
Verne

**DATE DE CONVOCATION**  
**14 mars 2025**

Nombre de Conseillers  
en exercice : **29**

Nombre de présents : **17**

Nombre de votants : **29**

**La Maire,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20250320-2025-03-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025

Publication : 02/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2025-03-12**

**L'an deux mil vingt cinq  
le vingt mars à dix-huit heures trente**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUEUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M PETIT – Mme CREVON – M. BIGOT – Mme BOSQUIER – M. BULARD – Mme FRIBOULET – Mme LECLERC

**Excusés ayant donné pouvoir**

Mme ESCLASSE à Mme DUDOUEUET  
Mme DELOBEL à M GESLIN Francis  
Mme SEMIEM à M ROGERET  
M. FRESSEL à Mme VANDEL  
M. BRUNET à M GOMIS  
M MIZABI à M SACHOT  
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE  
Mme DUCHEMIN à Mme QUOD-MAUGER  
M. LEMAIRE à Mme BARRIERE  
Mme DUVAL à Mme CREVON  
M JEANJEAN à Mme MEZRAR  
M BRUNAUD à M BULARD

**Mme Friboulet** est nommée secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Elisabeth VANDEL, Adjointe en charge de l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la coopération.

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Municipalité a fait le choix de permettre l'organisation des classes de découverte pour les enfants de ses écoles.

En 2025, le projet suivant est ainsi proposé concernant l'école Jules Verne :

**- Classe de découverte à Grandcourt :**

- du lundi 26 au mercredi 28 mai 2025 pour 2 classes de CM1/CM2 soit 54 élèves.

L'organisation sera assurée par la Ferme Européenne des enfants. Le coût moyen par enfant, hors transport, à charge de la collectivité est de 185€.

Il convient de veiller à ce que le départ de chaque élève à ce séjour soit rendu possible, notamment grâce à des conditions tarifaires adaptées aux capacités des financières des familles.

Ainsi, la Municipalité supporte les deux tiers des dépenses engagées, dans la limite d'une enveloppe de 10.000€ par séjour, et fixe le montant de la participation des familles selon la répartition des quotients familiaux applicables dans les classes concernées. Cela porte cette participation aux niveaux suivants pour 2025 :

Tranche A :	58 €
Tranche B :	60 €
Tranche C :	63 €
Tranche D :	65 €
Hors commune :	80 €

Il est donc proposé au Conseil municipal de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

### **Vu**

Le Code général des collectivités territoriales ;

La nomenclature M57 ;

Le budget 2025 de la commune ;

### **Considérant**

Le projet de classes transplantées proposé par l'école élémentaire Jules Verne ;

Les modalités de calcul de la participation familiale précisées ci-dessus ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29

voix contre 0

Abstention 0

**Article unique** : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessous :

Tranche A :	58 €
Tranche B :	60 €
Tranche C :	63 €
Tranche D :	65 €
Hors Commune :	80 €

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20250320-2025-03-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025

Publication : 02/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation